



DEL-2025-0037

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 12
Votants : 14**

OBJET :

**Création/Maintien de
postes**

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le jeudi 3 juillet
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN,
Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 27 juin 2025

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A.,
Mme PETITEAU M-E., M BOUCHEREAU F., M SOURISSEAU
B., Mme BARON A., M BAUDRY M, M DUGUE V., Mme
JOLIVET C., Mme LAMBERT B., Mme PASQUEREAU C,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., M CARETTE C., Mme CLÉRO V.,
M GAULTIER J-L, M FONTENEAU C, Mme HERBRETEAU M-
A.,

POUVOIRS : Mme HERBRETEAU M-A. a donné pouvoir à
Mme JOLIVET C., Mme FONTENEAU C. a donné pouvoir à
Mme BARON A,

SECRETARE : M BAUDRY M

Considérant la création d'un poste de saisonnier aux services techniques, de la création de deux postes d'animateurs pour la pause méridienne, de la prolongation de contrat d'un agent administratif,

Service technique

Un saisonnier du 1^{er} au 25 juillet – 35h

Pause méridienne

Deux adjoints d'animation sur la pause méridienne du 1^{er} septembre 2025 au 7 juillet 2026,
10/35h – temps annualisé

Administratif

Prolongation de contrat d'un agent administratif jusqu'au 30 août

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** la création, le maintien et la prolongation des postes ci-dessus nommés.

RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le

07 JUIL. 2025

Fait à La Regrippière, le 4 juillet 2025

Le Maire,
Pascal EVIN

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le :

07 JUIL. 2025

